

28 mars 2005

Sommaire

Les Arts et la Ville à la une
Actualités culturelles
Francophonie canadienne
L'international en bref
Ressources informatives

Les Arts et la Ville à la une

Le Réseau, mode d'emploi

Si vous éprouvez des désagréments liés à la transmission des images ou des liens hypertextes de ce bulletin, vous pouvez consulter la version PDF que vous trouverez en pièce jointe sous l'onglet en forme de trombone ou en bas de page.

Veillez noter qu'un simple clic sur les mots écrits en vert, les titres d'articles en gras ou les adresses Internet permet d'accéder à des informations complémentaires. Bonne lecture !

Bienvenue à nos nouveaux membres

Les Arts et la Ville tient à souligner l'adhésion nouvelle de la municipalité de **Chelsea** et du **Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec** au sein de son réseau. Bienvenue également à M. **Jean-Paul Cariou**, fier supporteur des arts de Gatineau.

Actualités culturelles

La MRC de Beauharnois-Salaberry s'implique dans le développement culturel

Le Conseil des maires de la MRC de Beauharnois-Salaberry annonçait récemment la reconduction du Fonds culturel pour une cinquième année. Son enveloppe pour 2005 s'établit à 25 000 \$.

Cette annonce a été faite lors du dévoilement du plan d'action culturel 2005 par le Conseil de la culture de la MRC. Entre autres actions prévues, le *Répertoire des ressources culturelles* fera l'objet d'une promotion et d'une diffusion accentuées au cours des prochaines semaines. Aussi, de concert avec Loisirs et Sports Montérégie et Réseau Vert, la MRC conviera la population à l'événement Roulez vers la culture. Cette activité fera découvrir aux participants les richesses culturelles de la région à l'occasion d'une randonnée à vélo qui aura lieu le 19 juin prochain. Le concours Jeunes cinéastes sera également de retour.

Source : Fournisseur municipal, *Le Plan d'action culturel 2005 de la MRC : une programmation riche et variée*, 17 mars 2005

Chelsea : un investissement de 852 430 \$ pour une bibliothèque plus spacieuse et conviviale

Le ministère de la Culture et des Communications a annoncé un investissement de 426 215 \$ pour l'agrandissement de la bibliothèque de Chelsea. Avec sa future superficie de 650 mètres carrés, la bibliothèque sera en mesure de répondre plus adéquatement aux besoins de la population. Le coût total du projet s'élève à 852 430 \$.

Source : Ministère de la Culture et des Communications

Le Relais de poste de Deschambault reçoit des fonds pour poursuivre sa mise en valeur

Le ministère de la Culture et des Communications vient d'accorder 250 000 \$ pour la dernière phase de restauration du Relais de poste de Deschambault.

Seul relais de poste classé monument historique au Québec, celui de Deschambault a servi d'auberge, de magasin général, de relais et de bureau de poste. Il présente un intérêt particulier sur les plans historique et documentaire, en raison du rôle qu'il a joué dans le développement du réseau de communication terrestre le long du chemin du Roy et dans l'essor de la communauté de Deschambault aux XIX^e et XX^e siècles.

Source : Fournisseur municipal, *Le ministère de la Culture et des Communications accorde 250 000 \$ pour la restauration du Relais de poste de Deschambault*, 23 mars 2005

L'École d'été des vieux métiers de Longueuil ouvre de nouveau ses portes

La Corporation **Les Vieux métiers, les métiers vivants**, en partenariat avec la Ville de Longueuil, ouvrira pour une deuxième année l'École d'été des vieux métiers du 4 juillet au 7 août.

Calligraphie, chapellerie, filage de la laine, vannerie, vitrail, boulangerie artisanale, menuiserie traditionnelle et plusieurs autres ateliers seront adaptés pour les adultes ou les enfants. Au total, une trentaine d'ateliers répartis dans une vingtaine de disciplines sont inscrits à la programmation de la saison 2005. Des activités seront offertes en semaine, le soir, le matin ou pour des journées complètes. Des fins de semaine intensives de formation seront aussi proposées.

Source : Ville de Longueuil et Les Vieux métiers, les métiers vivants, *Vivement les vacances à l'École d'été des vieux métiers de Longueuil*, Guide de la programmation été 2005

Enfouissement des réseaux câblés à Sainte-Anne-de-Bellevue et dans le Canton d'Orford

L'arrondissement de Sainte-Anne-de-Bellevue à Montréal et la municipalité du Canton d'Orford ont été retenus pour un investissement dans le cadre du **Programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution** visant les sites d'intérêt patrimonial, culturel et touristique.

Dans le cas de Sainte-Anne-de-Bellevue, le site touché par cet investissement se situe au cœur de l'arrondissement et s'étend sur environ 700 mètres. Il possède une valeur touristique et patrimoniale et reçoit plus de 325 000 visiteurs par année. Les travaux sont évalués à 3,5 millions \$.

L'enfouissement des réseaux dans le Canton d'Orford se fera sur une distance de un kilomètre dans le secteur touristique de Cherry River. On évalue à 2 millions \$ le coût des travaux qui débiteront au printemps 2005.

Sources : UMQ, *Enfouissement des réseaux câblés, des travaux de 3,5 millions à Sainte-Anne-de-Bellevue*, 15 mars 2005 / UMQ, *Enfouissement des réseaux câblés, des travaux de 2 millions \$ dans le Canton d'Orford*, 9 mars 2005

Le réaménagement de l'avenue Honoré-Mercier à Québec se distingue

L'Association des architectes paysagistes du Canada décernait dernièrement sa plus haute distinction au réaménagement de l'avenue Honoré-Mercier, à Québec.

L'architecte paysagiste André Plante du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec ainsi que la firme montréalaise Williams, Asselin, Ackaoui et associés ont reçu le prix Honneur national, dans la catégorie Design pour leur projet conjoint visant la réhabilitation de l'avenue Honoré-Mercier.

Vous pouvez consulter des photographies et une description du projet dans la section Les activités de l'association, Prix aménagement 2004 du **site Internet de Les Arts et la Ville** puisqu'il s'agit du récipiendaire de cette année.

Source : Fournisseur municipal, *L'Association des architectes paysagistes du Canada décerne sa plus haute distinction au réaménagement de l'avenue Honoré-Mercier*, 17 mars 2005

Québec présente sa vision stratégique en tourisme

Québec a adopté récemment sa vision stratégique du développement touristique. Ce cadre de référence guidera les interventions futures de la Ville ainsi que celles de ses partenaires publics et privés. Cette vision est spécifique à l'action municipale, en concordance avec celle de l'Office du tourisme et des congrès de Québec.

La Ville vise à surpasser ses acquis patrimoniaux pour devenir un haut lieu de culture contemporaine en offrant aux visiteurs des manifestations culturelles variées, renouvelées, qui favorisent les visites répétées. Pour ce faire, la Ville entend travailler à stabiliser le financement des événements et à simplifier l'attribution de l'aide publique. La Ville de Québec proposera aux gouvernements du Québec et du Canada de prendre des engagements pluriannuels à l'endroit des événements reconnus pour leur caractère structurant.

La Ville de Québec donnera son appui aux productions artistiques, muséales, musicales, théâtrales et cinématographiques qui présentent un potentiel touristique fort. Elle soutiendra également les formes émergentes d'art pour confirmer Québec comme « espace de création ». La Ville veut aussi déployer des efforts pour obtenir des événements culturels de calibre international.

Source : Site Internet de la Ville de Québec, *Québec se dote d'une vision stratégique en tourisme*, 10 mars 2005

Création du Commissariat au cinéma et à la télévision de Québec

La création du Commissariat au cinéma et à la télévision de Québec a été officialisée récemment. Cet organisme, un guichet unique pour toutes les productions en développement ou en tournage à Québec, fait le lien entre l'industrie et les différentes instances appelées à réaliser un projet, en plus d'être la porte d'entrée pour tous les producteurs étrangers.

Identifié par le milieu comme un important levier de développement économique, le Commissariat prend le relais du Bureau du film de la région de Québec. Au cours des trois prochaines années, le Commissariat contribuera à doter la région d'une main-d'œuvre qualifiée et d'infrastructures répondant aux besoins des producteurs, à offrir des conditions de développement de projets pour les producteurs locaux et, enfin, à positionner la région sur les marchés national et international.

Source : Fournisseur municipal, *Partenaire du développement culturel et économique – Création du Commissariat au cinéma et à la télévision du Québec*, 22 mars 2005

Pas de deniers publics pour les locataires de l'usine Grover

Les locataires de l'usine Grover, qui demandaient à la Ville de Montréal de les soutenir financièrement dans l'achat de l'édifice, devront se débrouiller sans deniers publics.

La coalition n'a pas réussi à convaincre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications de la viabilité de son projet, mais elle a tout de même appris qu'elle pourrait être admissible à une aide financière si elle réussit à acheter l'immeuble. La coalition tentera donc d'acheter le bâtiment et lance à cet effet une campagne afin de recruter de nouveaux membres désireux d'adhérer à leur coopérative. La coalition a également entrepris des négociations avec le promoteur qui avait déposé une offre d'achat, il y a plus d'un an, afin de transformer l'immeuble en condos.

Rappelons que depuis le dépôt d'une offre d'achat par le promoteur, les artistes et les compagnies culturelles qui logent dans l'ancienne usine sont menacés d'expulsion.

Source : Jeanne Corriveau, *Les locataires de l'usine Grover devront se débrouiller sans la Ville*, Le Devoir, 15 mars 2005, p. A 4

La valeur historique et naturelle du Mont-Royal reconnue

Le statut d'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal a été officialisé, par décret, par le Conseil des ministres. Le 11 mars, la ministre de la Culture et des Communications a confirmé que les promesses faites par le gouvernement précédent en ce qui concerne le périmètre à protéger, et l'enveloppe budgétaire

accompagnant le décret, soit 15 millions \$ en cinq ans, seraient respectées.

L'adoption du décret constitue l'étape finale du processus amorcé en février 2003, alors que la création de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal faisait l'objet d'une recommandation au Conseil des ministres. Depuis lors, ce territoire était à toutes fins utiles sous l'autorité de la Loi sur les biens culturels et toute intervention devait, et doit toujours, être autorisée par la ministre de la Culture et des Communications.

Cette annonce a été faite lors de la première rencontre de la Table de concertation sur le mont Royal qui s'apprête à effectuer la révision du plan de mise en valeur de la montagne qui date de 1992.

La création de la Table de concertation s'inscrit dans le plan de protection, d'aménagement et de mise en valeur du site. Cette table, qui réunit une soixantaine d'intervenants des milieux corporatif, associatif et municipal, conseille et soutient le Bureau du mont Royal pour l'actualisation du plan de mise en valeur du site.

Sources : Fournisseur municipal, *D'excellentes nouvelles pour le mont Royal !*, 14 mars 2005 / Ministère de la Culture et des Communications, *Une première au Québec, le Conseil des ministres adopte le décret qui constitue l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*, 11 mars 2005 / Jeanne Corriveau, *Le mont Royal est désormais bien protégé*, Le Devoir, 12 mars 2005, p. A 10

De nouveaux fonds pour le Quartier des spectacles

Le gouvernement du Québec, par le biais du Fonds de développement de la métropole, vient d'accorder 270 000 \$ au Partenariat du Quartier des spectacles. Cette somme servira à soutenir la deuxième phase du plan d'action pour l'aménagement du Quartier des spectacles de Montréal.

Le Partenariat du Quartier des spectacles vise à mettre en valeur et à exploiter le plein potentiel de ce secteur du centre-ville en le transformant en un lieu dynamique où cohabiteront en harmonie les résidents, les artistes, les étudiants, les commerçants et les festivaliers.

Source : Fournisseur municipal, *Québec accorde 270 000 \$ au Partenariat du Quartier des spectacles*, 18 mars 2005

Remise des bourses de carrière du Conseil des arts et des lettres du Québec

Le 8 mars, le Conseil des arts et des lettres du Québec a remis des bourses de carrière de 60 000 \$ à quatre créateurs. Denise Desautels, écrivaine, Suzanne Jacob, écrivaine, Jacques Plante, architecte, et Gilles Mihalcean, artiste en arts visuels, sont les artistes récipiendaires de cette quatrième présentation.

Ces artistes sont connus pour leur apport unique à leur discipline, notamment par leur participation à un renouvellement du langage artistique. Ils ont tous une influence de premier plan sur le développement des tendances et des lignes de pensée artistiques et leur travail inspire de façon marquante l'ensemble de leur milieu. Un résumé de leur parcours professionnel est disponible sur le [site Internet du Conseil](#).

Source : Communiqué publié par Geneviève Picard, conseillère en communication, Conseil des arts et des lettres du Québec

Participerez-vous aux Journées de la culture ?

Les Journées de la culture vous invitent à réfléchir aux activités que votre municipalité et vos organisations pourraient proposer à l'occasion de la neuvième présentation qui aura lieu les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2005.

Pour vous inspirer, vous trouverez sur le site des Journées une **série d'expériences réussies**. Par ailleurs, le secrétariat des Journées de la culture organise un atelier d'idéation sur les actions de démocratisation culturelle qui sera animé par Michel Labrecque, p.-d.g. du festival Montréal en lumière. Ces ateliers auront lieu au cours du mois d'avril dans les régions de la Mauricie, de l'Outaouais, de Québec et du Bas-Saint-Laurent.

Source : Secrétariat des Journées de la culture, *Appel à la participation pour la 9^e édition*

Gallimard propose une trousse de décrochage télévisuel

« Un Folio lu, une émission stupide pas vue », voilà le slogan de la toute nouvelle campagne publicitaire organisée par la collection Folio de Gallimard, conçue spécifiquement pour le Québec. En réaction à la quasi-absence d'émissions littéraires à la télévision, Folio tente de prendre de front la bête télévisuelle en se payant sa gueule.

Jusqu'à la fin de l'été, Folio offrira à chaque acheteur de deux titres de la collection Folio une trousse de décrochage télévisuel. La trousse comprend un titre de la collection Folio 2, un signet qui permet de calculer le nombre de jours d'abstinence télévisuelle, un autocollant à poser sur son téléviseur et un télé-horaire nouveau genre, le *Télé-Stop*, qui présente des résumés de livres, des techniques pour décrocher de la télécommande et des petites annonces humoristiques.

Folio a également mis en ligne un **site Internet** qui, entre autres, proposera un concours permettant de gagner 50 livres de la collection Folio... si on parvient à convaincre un ami de décrocher de la télévision !

Source : Paul Cauchon, *Gallimard oppose la lecture à la télévision pour promouvoir la collection Folio*, Le Devoir, 28 février 2005, p. B 7

Francophonie canadienne

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick devient ArtsNB

Dernièrement, le **Conseil des arts du Nouveau-Brunswick** adoptait l'appellation ArtsNB et effectuait quelques changements dans ses programmes.

Le Conseil souhaite dorénavant être reconnu sous le nom ArtsNB puisqu'il se dit aisément dans les deux langues. Cette nouvelle identification serait aussi plus représentative de l'organisme voué au soutien des arts et des artistes professionnels.

Du côté des programmes, celui de la « création » est maintenant divisé en trois catégories : artistes débutants, en milieu de carrière et seniors.

Le programme « Arts sur invitation », qui permet à des artistes invités à un événement à l'extérieur de la province d'obtenir de l'argent pour couvrir leurs coûts de voyage, leur offrira la possibilité d'obtenir un montant pour des événements se déroulant au Nouveau-Brunswick.

Pour les programmes de « présentation » et « d'artiste en résidence », seuls les organismes du Nouveau-Brunswick avaient accès à des fonds pour organiser des résidences d'artistes. Dorénavant, les artistes pourront faire une demande de financement pour des projets se déroulant dans la province ou ailleurs.

Deux nouveaux programmes voient également le jour, tirés à même le Fonds de création. Ces programmes permettront aux artistes de créer des documents liés à leur exposition.

Source : Isabelle Lacroix, *Le Conseil des arts du N.-B. fait peau neuve*, L'Acadie Nouvelle, 11 mars 2005, p. 25

L'international en bref

Les industries créatives aux États-Unis et leur apport à l'économie locale

L'organisation **Americans for the Arts** vient de publier les résultats d'une enquête portant sur les retombées économiques locales qui découlent des activités des organisations liées aux industries créatives.

Soulignons d'abord que, telles que définies par l'étude, les industries créatives sont spécifiquement liées aux arts et à la culture. Cette clarification est d'importance, car à l'ère de la célébration de la créativité tous azimuts, les arts et la culture sont parfois dilués dans un flou qui n'a rien d'artistique. Nommer les choses, c'est les faire exister.

Ainsi, Americans for the Arts reconnaît comme appartenant aux industries créatives les principales activités de création, de diffusion, de services et d'équipement découlant des six catégories suivantes : les musées et les collections ; les arts de la scène ; les arts visuels (incluant les métiers d'art et la photographie) ; le design et l'édition (incluant l'architecture et la publicité) ; les films, la radio et la télévision ; les écoles d'art et les services d'art.

Le rapport révèle qu'on recense 578 487 organisations, à but lucratif ou non, œuvrant dans l'un des six domaines précédemment énumérés. Ces organisations, qui emploient plus de 2 965 000 personnes, représentent 4,4 % de toutes les activités commerciales et 2,2 % de tous les emplois aux États-Unis.

Une comparaison des tendances, entre les années 2004 et 2005, démontre également que le secteur de ces industries créatives est en croissance. En effet, au cours de la dernière année, le nombre d'organisations et de commerces œuvrant dans le secteur des arts et de la création a connu une augmentation de 5,5 %, comparativement à 3,83 % pour l'ensemble des activités commerciales.

Angleterre : les bibliothèques publiques dans un état scandaleux

Le récent rapport d'un comité spécial de la Culture, des Médias et du Sport a fait ressortir l'état lamentable dans lequel se trouvent les bâtiments qui abritent les bibliothèques publiques anglaises. Certaines bibliothèques ont à peine été repeintes au cours des 30 dernières années. Selon le président du comité, Marc Wood, le délabrement des espaces expliquerait la baisse de fréquentation des bibliothèques.

Vous trouverez plusieurs articles ainsi que des reportages sur l'état des bibliothèques publiques en Grande-Bretagne en visitant le [site BBC News UK Edition](#).

Source : *Libraries in scandalous State*. BBC News, UK, 12 mars 2005

Au pays du soleil levant, on lit sur son cellulaire

Les Japonais lisent de plus en plus sur leur cellulaire ! Certains sites leur offrent la possibilité de télécharger des centaines de *best-sellers* et de romans classiques. L'amélioration de la qualité de l'affichage, de la vitesse de déroulement de l'information et la possibilité des sauts de pages automatiques tendent à rendre ce support plus convivial.

Pour en savoir plus : <http://jam.canoe.ca/Books/2005/03/17/964122.html>

Source : Yuri Kageyama , *Mobile Technology Meets Literature*, Canoe, 18 mars 2005. Rapporté par Arts Journal.com, *The Daily of Arts, Culture & Ideas*, 21 mars 2005

France : la culture garde en forme

Les Français aiment le sport et la culture selon une étude réalisée par l'INSEE. En 2003, les deux tiers des personnes de 15 ans et plus ont cumulé pratique sportive et activités culturelles. Le nombre de sorties, de visites et d'activités artistiques augmente même avec celui des activités sportives. Pour les plus actifs, la tendance est à une très grande diversité des pratiques. À l'inverse, les personnes inactives ou faiblement scolarisées sont en retrait de toute vie culturelle et sportive. Ainsi, en 2003, 29 % des personnes de 15 ans ou plus n'ont pratiqué aucune activité sportive ou physique, 23 % ne se sont adonnées à aucune activité culturelle et 14 % se trouvent dans les deux situations à la fois. Si, dans ce dernier groupe, on retrouve le plus souvent des personnes âgées, on y compte également des femmes et des chômeurs.

Source : *Sport et culture vont de pair*, Dernière Nouvelles d'Alsace, 20 mars 2005

Ressources informatives

www.bnquebec.ca : la présence territoriale de la Bibliothèque nationale du Québec

Le 17 mars dernier, à la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec, M^{me} Lise Bissonnette, p.-d.g. de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), a procédé à l'inauguration du portail Internet de la BNQ.

Ce portail Internet constitue un des outils essentiels qui permettent à la BNQ d'assumer sa mission territoriale et d'ainsi offrir des services à l'ensemble de la population québécoise.

Convivial par sa clarté et la facilité d'usage de ces moteurs de recherche, le portail donne accès à de multiples contenus et services à distance, tous regroupés sous la rubrique *Ressources en ligne*.

Voici quelques-unes de ces ressources :

- La consultation en ligne du catalogue Iris (le catalogue de la BNQ) et de plusieurs bases de données couvrant tous les domaines d'activités, que ce soit la littérature, les arts, l'économie, les sciences sociales ou l'actualité.
- Un service de références à distance pour vous guider dans vos recherches et répondre à vos questions.
- Un Centre de ressources à l'usage des bibliothèques publiques du territoire ainsi que des services aux éditeurs et aux fournisseurs.
- La collection numérique ou, si vous préférez, la bibliothèque virtuelle sur laquelle nous allons nous attarder.

La collection numérique

La bibliothèque virtuelle vise à rendre disponibles des milliers de ressources documentaires sur Internet. La BNQ a déjà numérisé quelque 33 000 documents et ce processus se poursuivra de façon permanente et accélérée.

En consultant cette collection numérique, vous aurez accès à des livres, des journaux, des revues culturelles, des images (cartes et plans, estampes d'art, cartes postales), des enregistrements sonores, dont des chansons et des contes pour les enfants. En naviguant dans la section des enregistrements sonores, nous avons même découvert quelques chansons inspirées par des maires !

La majorité des documents numérisés datent d'avant les années 1950, puisque 50 années après la mort de son auteur, une œuvre appartient au domaine public et devient libre des droits d'auteur¹. Les documents plus récents que l'on retrouve dans la collection numérique ont fait l'objet d'une entente spécifique entre l'auteur et la BNQ.


L'ensemble des ressources offertes sera susceptible d'attirer les étudiants, les généalogistes ou les amateurs d'histoire, les chercheurs, les professionnels de divers horizons, les enfants et les citoyens amateurs de lecture et de découvertes.

Pour faire connaître ces ressources, la BNQ doit collaborer avec les milieux éducatifs, culturels et les réseaux des bibliothèques publiques. Cette collaboration avec les bibliothèques publiques s'effectue par le biais d'une table de concertation dont l'objectif principal est la définition d'un réseau des réseaux documentaires québécois au service de l'ensemble des citoyens du territoire.

Cette mise en commun des besoins et des ressources a déjà permis à la BNQ et à 39 bibliothèques publiques d'acquérir une version électronique de l'*Encyclopaedia Universalis* accessible dans toutes les bibliothèques participantes.

« Travailler en réseau, c'est l'avenir », a souligné Lise Bissonnette. Avec la fusion de la BNQ et des Archives nationales du Québec, qui offrent neuf centres régionaux, la présence territoriale de cette institution culturelle est appelée à croître.

1. Article 6 de la *Loi sur le droit d'auteur* : sauf disposition contraire expresse de la présente loi, le droit d'auteur subsiste pendant la vie de l'auteur, puis jusqu'à la fin de la 50^e année suivant celle de son décès. Pour en savoir plus : <http://lois.justice.gc.ca/fr/C-42/index.html>



La coalition **Les Arts et la Ville** reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture, de la Ville de Québec et de ses membres.

Responsable de l'édition : Ève Gauthier
Recherche et rédaction : Andrée Daigle et Ève Gauthier

Pour nous joindre : info@arts-ville.org